

Animateur Beach Handball

Code de référence
HTFPMCZ

SAISON
2024
2025

PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer la pratique Beach Handball.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

OBJECTIF

- Concevoir, animer et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage pour la pratique Beach Handball.
- Accueillir les pratiquants dans la séance en leur présentant les objectifs, le déroulement et les consignes de sécurité.
- Utiliser des outils d'observation, afin d'évaluer des séances et des cycles de séances.

PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.

CONTENUS

- Cadre règlementaire spécifique des milieux concernés (clubs, scolaires, universitaires, centre de loisirs, entreprises, pratique ouverte (écoles de sports des communes), ...).
- Les partenaires du développement de l'activité.
- Dispositif des licences liées à cette pratique (Beach, Loisir Beach).
- Caractéristiques public Intéressés par la pratique "fun", extérieure, ludique et fair-play.
- Définition de la pratique + méthodologie de séance + organisation matérielle du BeachHandball.
- Prise en main du groupe.
- Animation de situations assurant la sécurité constante des pratiquants (conditions météo (chaleur, soleil, orage) et éléments de préconisations (hydratation, protection insolation, coups de soleil...)).
- Conseils et/ou élaboration d'un programme d'activités à suivre en dehors des séances

Secrétariat ITFE

itfe@aura-handball.fr

04 76 33 63 62



LIEU*

Par bassin (déterminé en fonction des inscriptions)



DURÉE ET ORGANISATION*

35 heures

Présentiel

> **3 journées**

+ Parcours de formation ouvert à distance

> **travail en autonomie + classe virtuelle + tutorat**

* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



TARIFS

Frais pédagogiques

525 € (35 h x 15 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

Tarif bénévole en cas de prise en charge individuelle ou club:
175 € (35 h x 5 €)

Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



VALIDATION/OBTENTION

Être en situation d'encadrement de pratiquants (compétitifs ou non)

Réaliser le volume horaire de formation règlementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats, ,...

CALENDRIER

Inscription

⇒ à partir de mars 2025

Période

⇒ avril - juin 2025